

18 juil 2013 -22:06

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2013

Procédure négociée pour les prestations énergétiques dans les bâtiments FEDIMMO

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la lancement d'une procédure négociée pour les prestations énergétiques, d'entretien et de confort dans les bâtiments FEDIMMO en Wallonie et à Bruxelles.

L'avis de chaque service fédéral concerné et de l'Inspection des Finances sera demandé avant que le dossier ne soit à nouveau soumis au Conseil des ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des
bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11